



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2023-CFR-022

Séance du 23 juin 2023

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Demande de subvention dans le cadre du dispositif STIMULE du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « TREMBLEMENT : adminisTRation de pEptides tandem anti aMyloïdogènes et antimicroBiens à travers La barrièRE héMato-encéphalique pour le traitEmment des infections cérébrales dans les MaladiEs NeurodégénéraTives ». - Laboratoire LBHE

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de vote pour : 23

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention dans le cadre du dispositif STIMULE du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « TREMBLEMENT : adminisTRation de pEptides tandem anti aMyloïdogènes et antimicroBiens à travers La barrièRE héMato-encéphalique pour le traitEmment des infections cérébrales dans les MaladiEs NeurodégénéraTives ». - Laboratoire LBHE.

Arras, le 07/09/2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr